

Les deux voies d'actions

Afin de réduire les effets des phénomènes climatiques et de protéger les populations qui sont les plus exposées, il convient d'agir suivant deux voies :

- **l'atténuation qui vise à réduire nos émissions de gaz à effet de serre,**
- **l'adaptation qui vise à réduire notre vulnérabilité aux impacts potentiels du changement climatique.**

L'application de ces deux voies nécessite que l'ensemble de la société se mobilise. La lutte contre le changement climatique est un enjeu qui concerne l'ensemble de la société. Des initiatives locales, régionales, nationales et internationales doivent être encouragées et mises en oeuvre afin de modérer ou éviter les nuisances ou d'exploiter les opportunités bénéfiques. Si aucune mesure n'est menée contre le changement climatique, les coûts et dommages induits seront bien supérieurs aux efforts d'adaptation et d'atténuation. Les incertitudes qui existent sur l'ampleur du changement climatique ne doivent pas être un prétexte à l'immobilisme. L'évolution du climat est à prendre en compte pour préserver l'attractivité des territoires.

Quelques pistes d'atténuation locales

- **Développer les énergies renouvelables** afin de limiter l'emploi du pétrole importé, fort émetteur de gaz à effet de serre. Le choix des filières à développer doit se faire en fonction des incidences futures du changement climatique ;
- **Développer un réseau dense de transports en commun** afin de limiter la contribution du secteur « transports » au réchauffement global. Ce réseau permettrait également d'alléger le trafic dense de l'agglomération de Cayenne ;
- **Favoriser l'utilisation des éco-matériaux** (bois, briques en terre crue, etc) dans la construction ;
- **Favoriser le développement des modes de transport doux** (vélo, marche à pied...);
- **Favoriser la recherche et le développement de nouvelles sources d'énergie ;**
- **Promouvoir l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment** (installation de chauffe-eau solaires, isolation, ventilation naturelle).

Le saviez-vous ?

Le terme stratégie « sans regret » est utilisé pour des stratégies qui en plus d'apporter une solution à un problème donné (ici le changement climatique) peuvent être valorisées par les bénéfices

conjointes qu'elles offrent. Elles sont « sans regret » dans le sens où nous ne regretterons cependant pas d'avoir mis en place de telles stratégies.